Vol. XXXII Saint-Boniface, Manitoba, 1er Juillet 1903. No. 33

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (...)......... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ART. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ASSEMBLEES PUBLIQUES

M. Bernier tiendra des assemblées publiques dans le comté de Saint-Boniface aux dates suivantes:

Ville de Saint-Boniface—Hotel de Ville, vendredi le 3 Juillet, a 8 h. p.m.

Sainte-Agathe—Salle Bourret, mardi, le 7 juillet, à 7.30, p.m.

Saint-Adolphe—Ecole du village, jeudi, le 9 juillet, a 7.30 h. p.m.,

Saint-Vital (Est)—Ecole Mager, vendredi, 10 juillet, a 7.30 h. p. m.

Saint-Norbert (Ouest)—Salle d'agriculture, lundi, 13 juillet, a 7.30 h. p.m.

Saint-Vital (Ouest)—Résidence de M. Xavier Ritchot, mardi, 14 juillet a 7.30 h. p m.

Saint-Norbert (Est)—Résidence de M. Antoine Vermette, mercredi 15 juillet a 7.30 h. p m.

M. Horace Chevrier et ses amis sont cordialement invités.

AU DEBUT

Le plus court moyen pour s'éviter de cruelles souffrances et les ennuis qui découlent d'un séjour forcé à la maison, à la suite d'un rhume négligé, c'est de prendre dès le début du BAUME RHUMAL; c'est le seul remède jouissant d'une réelle efficacité.

Nos Affaires Municipal's

Procès verbal de la onzième séance régulière du 21eme Conseil de la Ville de Saint-Boniface tenue lundi le hnitième jour de juin 1903.

Présents: Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil et Messieurs les cons. Pelletier, Jean Cinq-Mars, Couture Pierre, Cusson, Gauvin, Collin.

De consentement unanime le conseil s'ajourne au lendemain 9 juin 1903.

Et le 9 juin 1903 la séance du jour précédent est continuée.

Etaient présents: Son Honneur le Maire au fauteuil et Mess les cons. Collin, Gauvin Couture (Pierre) Jean, Pelletier et Cusson.

Le procès verbal de la séance du 26 mai est lu et confirmé.

Lecture des différents communiqués.

Les comptes suivants sont présentés; Louis Laurendeau $8.10; Guilbault & Co, $11.70; Allaire & Bleau $16.20; A Lemay $555.42; Jean Bros, $2.35; Théo. Bertrand $2.00; Telegram Printing Co., $11.95; J. A. Prendergast $7.34; Bell Telephone Co., $33.00:

Le cons. Gauvin présente le 7eme rapport du comité des finances comme suit;

Votre comité a pris en considération la demande de M. J. A. Prendergast pour une augmentation de salaire comme évaluateur du quartier No. 4 et il recommande qu'une somme de vingt piastres lui soit accordée.

Votre comité recommande de plus le paiement du compte du "Manitoba" pour annonces et impressions au montant de $150.40. Ce rapport est adopté.

Le cons. Pelletier présente le 7e rapport du comité des Travaux Publics en ces termes;

"Votre comité a l'honneur de faire rapport;

"1o. Touchant la demande de la Rat Portage Lumber Company, de permettre de faire à la traverse de l'embranchement, du C. N. R. Avenue Taché, votre comité est d'opinion qu'il n'y a pas lieu de changer les termes de l'arrangement déjà fait et fixant la hauteur à trois pieds du niveau de la prairie adjacents, et que la compagnie soit notifiée d'avoir à se conformer au dit règlement, arrangement et au plan ou profil qui leur a été transmis par la ville.

"2o. Au sujet de la lettre de M.N. Bernier au nom de Madame Rottot demandant à la Ville de lui procurer une entrée et une sortie pour sa propriété Bloc G. subd. 76, le comité recommande qu'il soit donné la même réponse que celle recommandée dans le 5eme rapport du comité des finances sur la même question, paragraphe 7eme du rapport.

Ce rapport est adopté.

Son Honneur le Maire Turenne présente le rapport de la Cour de Révision.

En conformité d'une résolution du Conseil adoptée le neuf mars dernier des avis publics donnés suivant la loi par le Secrétaire Trésorier et des avis particuliers donnés à chacun des contribuables pour les évaluateurs, le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a le onzième jour de mai 1903 à 7 30 p. m. à l'Hôtel de Ville, siégé comme Cour de Révision pour réviser le rôle d'évaluation pour cette année 1903 et pour entendre les plaintes portées contre le dit rôle.

Etaient présents: Son Honneur le Maire, et Mess. les cons. Collin Gauvin, Cusson, Jean, Cinq-Mars, Pelletier, Couture Pierre, Couture Gédéon.

Les plaintes sont lues au nombre de huit.

Proposé par le Cons Gauvin secondé par le cons. Collin que le rapport qui vient d'être soumis soit adopté et que sauf les changements et corrections mentionnés au dit rapport le Rôle d'évaluation de la Ville pour l'année 1903, maintenant devant le conseil soit déclaré être le rôle révisé et en force pour la dite année 1903 savoir; la partie de ce rôle faite et préparée par M. J. B. Côté pour les quartiers Un, Deux et Trois et la partie du dit rôle faite par M J. A. Prendergast pour le quartier No. 4, et que l'évaluation faite d'abord par M. C. Marcoux pour les dits quartiers Un, Deux et Trois soit mise de côté pour les raisons déjà exprimées dans le cinquième rapport du Comité des finances. Agréé,

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons. Collin, que la demande M. de Théo. Bertrand Sec. Trés. pour un congé lui soit accordée à condition qu'il voit à se faire remplacer pendant son absence. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons. Cusson que les comptes suivants soient acceptés et payés savoir: Jean Bros. $2.35; Théo. Bertrand $2 00; The Telegram Printing Co, $10 95 la même $1.00; J. A. Prendergast $7.33; Bell Telephone Co. $33.00. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. Jean que les comptes suivants soient acceptés et payés. Guilbault & Co. $11 70; Allaire & Bleau $16.20; Rôle de Paie No. 11 $291.15 et qu'un accompte de $500.00 soit payé à M. Lemay. Agréé.

Le compte de M. Louis Laurendeau est renvoyé au comité des Travaux Publics.

S'ASSIMILE FACILEMENT

Un estomac débilité réclame des ménagements. Le BAUME RHUMAL, préconisé contre toutes les affections de la gorge et des poumons, est facilement assimilé et n'exige pas un régime spécial.

Chronique de la Province

SAINT-PIERRE-JOLYS

Prix d'instruction religieuse offerts par Monsieur le curé.

1er COUR

Médaille d'or mérité par Melle A. Turenne
1er accessit mérité par Melle D. Joubert
2eme prix mérité par Mlle E. Desaulniers
1er accessit mérité par Melle D. Fréchette

2eme COUR

1er prix mérité par Mlle L. Cinq-Mars
1er accessit mérité par Mlle A. Joubert
2e prix mérité par Melle A. Carrière
1er accessit mérité par M. A. Parmileau

3eme Cour

1er prix mérité par Mlle Alphonsine Côté
1er accessit mérité par Mlle G. Préfontaine
2e prix mérité par M. Philias Maurice
1er accessit mérité par M. Félix Dens

4eme COURS

1er prix mérité par M. Etienne Gagné,
1er accessit mérité par Melle F. Carrière
2e prix mérité par M. Albert Maurice
2e accessit mérité par M. Théo. Turenne

Prix de langue française

Médaille d'argent offerte par l'honorable Monsieur Lecomte
mérité par M. Jos. Préfontaine
Autre prix offert par M. l'Abbé. J. Joubert et mérité par Mlle Anna Giedu

Prix d'examen

mérité par Melles Laura L'Heureux et Donalda Fréchette 4e division française
Mlle Anna Joubert 4e division française
M. Orphidas Frechette 3e division française

Prix de bonne conduite

mérité par Melles Evelina Desaulniers Amanda Turenne, Laura L'Heureux Donalda Fréchette.

Prix de thème et de version (Anglais) mérités par Mlle Anna Giedu 4e division
Mlle Robertina Lafleur 3e division
M. Ovila Préfontaine 4e division
M. A. Chenard 3e division

Prix d'économie domestique offert par M. C. O. Beauchemin.
et mérité par Melle Laura L'Heureux

Prix de musique instrumentale

mérité par Melles Valentine Racicot 1er cours, Melle Robertine Lafleur 2e cours, Melle Laura L'Heureux 3e cours

Le Manitoba.
Mercredi, 1er Juillet 1903

ELECTIONS

La Législature de la province est dissoute. Les élections générales vont se faire incessamment. Nomination: le 13 juillet; votation, le 20.

La campagne qui s'engage sera mémorable.

Nous invitons tous les hommes de cœur, d'honneur et de conscience à se donner la main pour faire mordre la poussière aux candidats de M. Greenway.

Nous sommes depuis plusieurs mois prêts pour la lutte, plus confiants que jamais en la victoire dans tous nos comtés français.

Amis, chacun à son poste!

NOTRE POSITION

Alors que M. Greenway, revenu à resipiscence nous accordait des concessions, dit l'Echo!

Le resipiscence de Greenway! Où as-tu pris ça, petit Jean?

Assurément cela ne court pas les rues!

Serait-ce quand M. Greenway confisquait les octrois dus à certaines écoles parceque le curé de la paroisse avait confessé les enfants de ces écoles, entre midi et une heure, que M. Greenway se montrait resipiscent!

Ou bien, serait-ce quand il imposait aux instituteurs, pour permettre à leurs écoles de recevoir l'octroi législatif, un serment qui les aurait obligés de se parjurer s'ils avaient suivi cette formule, serait-ce alors que M. Greenway montrait de la resipiscence?

Est-ce quand il jurait de maintenir son système d'écoles, que M. Greenway devenait résipiscent!

Nous représenter M. Greenway et les siens comme ayant de la resipiscence, c'est un spectacle fait pour amener toute la création à se demander si l'on a encore la tête sur les épaules dans le bâtiment de l'*Echo*.

***

"Ce qu'il nous fallait" dit encore l'*Echo* en parlant de nous, "c'était tout ou rien."

L'*Echo* n'est pas plus véridique que cette fois que de coutume.

Nous n'avons connu personne qui fut de la politique du tout ou rien!

Nous n'avons cessé de prévenir les amis de notre cause contre les dangers de ce qui pouvait leur paraître des concessions, mais qui n'en était réellement pas, et mettait plutôt nos intérêts en péril par suite des malentendus que ces choses pouvaient engendrer. C'est ce que nous avons prêché; et les événements nous ont donné raison. Les malentendus sont venus en effet, et ils se sont tellement multipliés que beaucoup, qui sont pourtant au fond bien disposés, ne voient plus notre cause qu'à travers d'épais nuages de poussières et qui, de fait, ne savent plus où la découvrir. Quand on est rendu là, on n'est pas loin d'être perdu.

C'est le pseudo règlement, que l'*Echo* décore du nom de concessions, qui est la cause de tout cela. Nous l'avons dénoncé, c'est vrai, et nous le dénoncerons encore comme une œuvre perfide et désastreuse pour les idées catholiques en matière d'éducation. Et volontiers nous proclamons encore que "le retrait de la loi scolaire de 1890 peut seul donner satisfaction à la minorité."

C'est vers cet acte de justice que nos efforts tendent. Tandis que les efforts de l'*Echo* tendent au contraire à nous river à cette loi de 1890, loi inique que l'organe des candidats de Greenway veut rendre permanente.

Mais la situation aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle était lorsque ce pseudo règlement a été bâclé; alors cette situation était claire, mais ce soi-disant règlement et la polémique oblique des feuilles à la dévotion de M. Greenway, ont tout remis en question, ont tout embrouillé, ont tout gâté, nous ont précipités au bas de la colline, ont fait croire à une multitude de protestants qui nous étaient d'abord favorables que nos réclamations n'ont plus leur raison d'être, et voilà pourquoi nos efforts, quoique constants, n'arrivent pas plus vite à nous faire réintégrer dans nos droits.

Nous avons avec nous, pour nous appuyer dans cette attitude, les meilleurs esprits, tandis que l'*Echo* les a contre lui.

A preuve que le gouvernement Roblin ne nous est pas antipathique que nous reproduisons de nouveau ces lignes des *Cloches* de Saint-Boniface, l'organe diocésain:

Il n'est que juste de dire que nos gouvernants ont montré un bon vouloir très appréciable dans leurs rapports avec les catholiques pour les questions de maîtres catholiques, de brevets de livres bilingues, etc., etc. C'est un *fair play auquel nous n'avions pas été habitués depuis* 1890. Rien n'est encore réglé selon la loi en notre faveur, mais il y a eu *au Manitoba*, ce que le Souverain Pontife a appelé: "la bonne volonté des hommes dans son encyclique *Affari vos*.

En tenant notre conduite actuelle et en donnant nos sympathies au gouvernement, comme nous le permet évidemmant cette citation, nous n'encourons aucunement le reproche d'être en contradiction avec notre passé.

M. CHEVRIER A PEUR

M. Chevrier convoque des assemblées publiques. Seulement, les dates de ces assemblées n'ont pas encore été communiquées au comté de Saint-Boniface. Le candidat de Greenway s'est contenté de les faire annoncer dans le Faux Pas, une feuille fanatique, publiée en dehors du comté.

Or il y a six jours que M. Bernier a annoncé par circulaire, ses assemblées, auxquelles il invite son adversaire et ses tenants.

M. Bernier est donc le premier arrivé.

M. Bernier a donc droit à ses assemblées, et il a droit d'exiger que son adversaire y apparaisse aussi.

La démarche de M. Chevrier a tout simplement l'air d'un truc pour éviter de rencontrer M. Bernier dans nos paroisses.

Il en cuira au candidat de M. Greenway!

Il y a, en outre, dans cette affaire une question de convenance et de courtoisie admise partout ailleurs: il appartient toujours au député de convoquer les assemblées, et ses adversaires, puisqu'ils veulent le déloger, sont logiquements obligés de venir l'attaquer; lui n'est pas obligé de se mettre à leur remorque comme M. Chevrier semble le croire.

Si M. Chevrier est trop peu gentilhomme pour se soumettre à cette coutume très rationelle, ou s'il est trop ignorant pour l'avoir connue avant aujourd'hui, nous nous chargeons de la lui faire connaître pendant la présente campagne.

M. Chevrier apprendra bien d'autres choses d'ici à quelques jours!

Voici la correspondance échangée à ce sujet entre les deux candidats:

Winnipeg, 27 Juin 1903

JOSEPH BERNIER, ECR. M. P. P. SAINT-BONIFACE,

Cher Monsieur,

La Free Press de Winnipeg du 24 courant a publié les dates de mes assemblées pour le comté de Saint-Boniface, la première ayant lieu à Norwood le 2 juillet prochain. J'aurais désiré vous faire parvenir avant ce jour une liste de mes assemblées mais il m'a été impossible de faire faire mes impressions de circulaires par suite des nombreuses commandes actuellement en mains par les impremiries (sic).

J'ai le plaisir de vous inviter aussi que vos amis à asister (sic) à mes asemblées (sic) comme annoncées dans le *Free Press* de ce mois et compte avoir l'honneur de vous rencontrer.

Bien à vous

HORACE CHEVRIER.

Saint-Boniface, Juin 29 1903.

M. HORACE CHEVRIER, Winnipeg.

Monsieur,

Je recois ce matin votre lettre datée du 27 courant.

Elle me surprend beaucoup.

Le 24 juin, je vous ai envoyé une invitation, vous donnant en même temps la date de toutes mes assemblées.

Vous n'avez pas eu la délicatesse de me répondre.

Ce matin vous m'invitez à vos assemblées me disant que vous les avez annoncées dans le "*Free Press*" de Winnipeg le 24 juin. La *Free Press* n'est pas un journal du comté; je n'ai pas vu votre annonce avant ce matin.

Dans votre annonce vous ne m'invitez pas.

Vous dites que vous n'avez pu avant ce jour me faire parvenir une liste de vos assemblées parcequ'il vous a été impossible de faire imprimer vos circulaires.

Permettez moi, Monsieur, de vous dire que votre devoir était de m'écrire personnellement, et de m'inviter comme tout gentilhomme devait le faire. Vous n'aviez pas besoin pour cela d'imprimerie.

Vous ne l'avez pas fait et je n'ai qu'une chose à penser, c'est que vous craignez une rencontre qui jettera la lumière sur vos discours dans vos assemblées privées

Je n'ai qu'une chose à faire: c'est de vous réitérer l'invitation que je vous ai faite il y a quelques jours.

Je vous le répète je tiendrai mes assemblées tel que je vous les ai annoncées.

Quant aux vôtres j'y assisterai en autant qu'elles ne dérangeront pas l'ordre de mes assemblées.

Veuillez me croire, Monsieur,

Votre bien dévoué,

JOSEPH BERNIER,

"Notre Langue, Notre Religion, Nos Droits"

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a fait dimanche une démonstration patriotique et religieuse vraiment belle.

A Saint-Boniface, même quand il est entendu que nous célébrons modestement, nos ressources et la bonne volonté de tous savent toujours jeter de l'éclat sur une fête.

A 9 heures et 30 une procession nombreuse, bannières et fanfare en tête, laissait l'Hotel de Ville et allait prendre M. le président Roger Goulet, rue Masson, pour de là se rendre à la cathédrale.

Le lieutenant-gouverneur avait bien voulu répondre affirmativement à l'invitation de la Société; aussi à 10 heures précises Son Honneur Sir D. H. McMillan, accompagné de M. F. Gauthier, arrivait en landau à la cathédrale. Le président de la Société, Son Honneur le Maire Turenne et les officiers de la Société conduisirent cette visite distinguée à des fauteuils préparés d'avance au bas des marches du chœur.

La messe commença immédiatement. M. le Grand-Vicaire officiait avec M. l'abbé Poirier comme diacre et M. l'abbé Hogue comme sous diacre.

La maîtrise de la cathédrale, dirigée par M. Ernest Lévêque, a exécuté la messe du second ton. Un orchestre soutenait les voix. Le tout produisait un splendide effet. A l'offertoire, M. Salé et M. Lévêque ont rendu avec art et sentiment le "Justus" de Lambillotte.

M. l'abbé Trudel a donné le sermon de circonstance: une belle pièce d'éloquence, marquée du sceau d'un patriotisme profond, éclairé, affermi et fortifié par la foi. M. l'abbé Trudel a retracé en quelques mots les grandes lignes de l'histoire du Canada et il en faisait jaillir à tout moment les plus pratiques et les plus opportunes leçons pour le peuple canadien-français. Prêtre, le prédicateur a montré dans le clergé le protecteur du berçeau de notre race; canadien-français convaincu de nos destinées, il a exprimé les espoirs qu'il nourrissait pour l'avenir des Canadiens-français à la condition pour les Canadiens-français de toujours rester dignes du passé, d'avoir toujours le souci de leurs diguité nationale, de toujours être chrétiens. Il ne faut pas l'oublier: la prospérité du peuple canadien est corrélative de son attachement à sa religion et aux autres facteurs qui l'ont protégé jusqu'ici. Le prédicateur a terminé par un hommage impressionnant au drapeau de Carillon, notre nouveau drapeau national, qui décorait les murs de la cathédrale.

La quête a été faite par M. Joseph Bernier, M.P.P., second vice président de la Société Saint Jean-Baptiste, et par M. J. A. Prendergast, remplaçant M. Jean, le 1er vice-président, empêché.

A la fin de l'office, le digne président de la Société Saint-Jean-Baptiste lut à M. le Grand-Vicaire Dugas la noble adresse suivante:

Au Très Révérend Monsieur Azarie Dugas, Administrateur de l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

Monsieur le Vicaire-Général,

La foi est la vie d'un peuple. Par l'union des idées qu'elle engendre, elle dirige les hommes vers un même but, et dans le combet qu'ils ont à livrer, elle fait éclater les dévouements et les gloires.

Aussi, dans ce concert immense d'un peuple en liesse au pied de l'autel de la patrie, n'est-il pas du devoir de tous les citoyens et plus spécialement des sociétés patriotiques comme la nôtre, de venir, au jour de notre fête nationale, présenter leurs hommages à ceux qui sont les dépositaires de cette foi.

La Société Saint-Jean Baptiste de Saint-Boniface tient de nouveau à vous affirmer qu'elle comprend que la force vitale nécessaire pour résister aux attaques ennemies, doit descendre de l'autel. C'est affirmer par là son attachement au clergé et à tous les biens qu'il défend: nos institutions, notre langue et notre sainte religion.

Je n'hésite pas à le proclamer hautement: le peuple canadien français ne grandira seulement qu'en suivant les traces de ses aïeux. C'est par l'étude des gloires du passé que l'on prépare les gloires de demain.

Or, si nous étudions notre passé, nous voyons que l'union de nos pères avec le clergé a fait le Canada ce qu'il est. A la suite des missionnaires, le colon semait la Foi et la civilisation. Plus tard après la cession, l'attachement du peuple au clergé, éloigna bien des malheurs, et sauva nos libertés.

Au Manitoba, que n'a pas fait l'union du clergé et du peuple? La grande figure de l'immortel Monseigneur Taché a entraîné après elle dans la lutte au champ de l'honneur et de la justice, le peuple canadien-français.

Et nous aussi, nous marchons, et nous marcherons à la suite de notre aimé et dévoué Archevêque: nous marcherons à l'ombre du drapeau dans les plis duquel sont notre histoire et nos aspirations.

Cette union du prêtre et du peuple sous un tel étendard nous conduira à la victoire et fera luire sur nous le soleil de la justice et de la liberté.

O drapeau béni! que ta vue nous soutienne dans nos luttes! Mon âme tressaille en respirant dans tes plis le parfum immortel des victoires de nos aïeux.

Tu es un gage de victoire! et lorsque tu auras vu notre triomphe, que nos chants te soient consacrés.

Te chanter, O drapeau béni! Te chanter encore! Te célébrer toujours jusqu'à ce que nos regard mourants te rencontrent dans le dernier combat; que nos lèvres froides baisent la croix de mon Christ imprimée dans tes plis, et que l'on nous donne pour dernier lieu de repos ce Cœur que tu portes: le Cœur de mon divin Jésus!

Saint-Boniface, 28 juin 1903.

M. le grand-vicaire fit une éloquente réponse. Le haut dignitaire ecclésiastique remercia la Société des sentiments si chrétiens qu'elle exprimait dans son adresse. Il sut aussi trouver de délicates paroles de gratitude pour Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur dont la visite gracieuse et cordiale à Saint-Boniface était un hommage flatteur à la population canadienne-française. M. le grand-vicaire manifesta de nouveau la satisfaction qu'avait causé aux autorités religieuses l'assemblée nationale récente où la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface avait arboré le drapeau du Sacré Coeur comme son étendard.

***

A l'issue de la messe, Son Honneur le lieutenant gouverneur accompagné des officiers de la société fit une courte visite au palais archiépiscopal.

***

Mentionnons avant de terminer que la fanfare de Saint-Boniface a donné son dévoué concours à la manifestation. Notre fanfare se réorganisera-t-elle définitivement?

ENFLURES HYDROPIQUES

8

SONT UN DES COMPAGNONS DE LA MALADIE DE ROGNONS; FREQUENTES A UN CERTAIN AGE. M. TRENEMAN GUERI PAR LES

Les rognons, quand ils sont sains, enlèvent du sang l'urea qui est une matière inutile.

Quand les rognons sont faibles et dérangés, l'urea reste dans le sang, le rend aqueux et l'appauvrit.

Il s'en suit des enflures hydropiques. Le cœur ou d'apoplexie. Chez d'autres ce sont les pieds qui enflent et se déforment tellement qu'on est obligé de les tenir sous bandage.

Le Dr Chase's Kidney-Liver Pills préviennent ou guérissent les enflures hydropiques et tous les symptômes de la maladie de rognons. Ces Pilules guérissent en allant à la racine du mal et en agissant directement sur les reins.

M. James Treneman, 536 rue Adelaide, London, Ont., écrit: "Depuis deux ans je souffrais de maux de rognons et d'urine. Outre la douleur et les inconvénients de cette maladie, j'étais hydropique et mes pieds enflés, de sorte que je pouvais à peine marcher. Entendant parler des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les rognons, je m'en procurai une boîte et en continuai l'usage jusqu'à aujourd'hui; je suis parfaitement guéri. Je ne connais aucun remède qui m'ait fait autant de bien et suis bien convaincu que sans lui je serai mort aujourd'hui."

Comme remède de famille connu et éprouvé, les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons n'ont pas d'égales. Elles agissent directement sur les rognons et le foie, régularisent le système et assurent l'action parfaite des organes digestifs. Une pilule par dose; 25 cts la boîte, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co, Toronto.

ESSOUFFLEMENT

Les personnes qui ont le sang impur souffrent de l'essoufflement dont elles sont affectées au moindre effort sont affectées au moindre effort musculaire. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, en fortifiant le sang! guérissent ce malaise pénible. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez La Cie Medicale Franco-Coloniale, Montréal.

INVENTEUR

Voici que le rédacteur de l'*Echo* exploite maintenant une nouvelle industrie. Il se fait inventeur; inventeur de joujoux. C'est ce qu'il nous annonce dans une longue colonne de réclame pour sa *bebelle*.

C'est carré, ce n'est pas lourd (oh non!) ça porte des boutons et ça se met dans une boîte!

La boîte c'est l'*Echo*, et l'industriel, c'est le sieur d'Hellencourt.

Il ne se nomme pas; il est si si modeste! mais on le reconnaît bien; il n'y a que lui pour faire de ces trouvailles.

Depuis plusieurs années qu'on le voit à l'œuvre, inventant toutes espèces de choses, propres à mystifier les braves gens qui ont le malheur de se fier à lui, on ne peut plus avoir de doutes sur l'identité de l'industriel qu'il nous présente.

Inventeur, industriel, tels sont les titres qu'il se donne à lui-même!

Qu'il se connaît bien!

Le public est donc bien averti!

Le rédacteur de l'*Echo* passe son temps à inventer, et son genre est la mystification. En d'autres termes, il s'amuse à faire des dupes!

Ainsi prévenu, le public ne manquera point de se défier des petits joujoux auxquels l'*Echo* sert d'enveloppe.

De l'aveu même du rédacteur, sa maison est une boutique de tromperies! Chacun sa spécialité!

LES PHARMACIENS

Tous les pharmaciens vous diront que le BAUMERHUMAL est, de tous les remèdes pour la guérison des affections de poitrine, celui qui se vend le plus.

La perte d'appétit et la débilité générale sont promptement surmontées quand on fait usage de quelques bouteilles d'huile de foie de morue de "The D. & L." fabriquée par The Davis & Lawrence Co., Ltd.

Roblin vaut mieux que Greenway

L'*Echo*, qui s'annonce lui-même comme boutique de joujoux trompeurs, s'escrime violemment à faire croire au peuple que M. Roblin n'est pas sympathique aux catholiques de cette province.

C'est si stupide que cela n'a pas besoin de réponse.

Il ne suffira point à l'*Echo* de ronronner sa complainte tout le jour. On sait qu'il a des griffes.

On n'a qu'à faire appel au bon sens populaire.

Les catholiques ont bénéficié d'une façon pratique depuis trois ans, du bon vouloir de M. Roblin et de son gouvernement.

Quoique l'*Echo* puisse dire l'action de M. Roblin est là, manifeste, sympathique, adoucissante, réparatrice même des rigueurs de M. Greenway,—le chef que l'*Echo* soutient.—Ces faits suffisent à réfuter la calomnie.

Le contraste entre la conduite de Greenway et celle de M. Roblin est trop frappant et les avantages que notre peuple en a retiré sous diverses formes, sont trop sensibles pour que les électeurs n'en aient pas une claire perception en même qu'une juste gratitude.

Et ces mêmes électeurs sauront exprimer cette gratitude en votant pour M. Roblin et les Candidats qui se rangent plutôt de son coté que du coté du persécuteur Greenway.

POUR LES DESPEPTIQUES

La Dyspepsie est une des grandes misères de la vie humaine; les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard employées suivant le traitement, guériront rapidement cette maladie. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO COLONIALE, Mont-[ré]al.

[N]otes Politiques

Comme impudence, l'effort de [l']*Echo*, cherchant à nous faire accepter M. Greenway comme un ami, et M. Roblin comme un ennemi, est un comble.

Greenway, notre ami; Greenway qui nous a chassés de nos écoles!

Voyons, catholiques du Manitoba, appelez-en donc à votre bon jugement, et n'allez donc pas vous en laisser imposer par des hâbleurs qui n'ont rien de commun avec vous.

***

M. J. C. Smith a fait une fort intéressante conférence, vendredi dernier au Club Conservateur. M. Smith a parlé du pêcheur au Labrador, où il a passé sa jeunesse. Le conférencier a été écouté avec une attention suivie et a souvent été interrompu par les applaudissements. La séance était particulièrement nombreuse.

***

L'*Echo de Manitoba*, qui n'a rien de sérieux à reprocher à M. Bernier, essaie très pauvrement de faire de l'esprit sur le compte des moustaches du député de Saint-Boniface.

Ma foi, il n'y a pas de mal à cela. Si H.d'H. n'avait pas que des peccadiles de ce genre à se reprocher, il serait vraiment la fleur des pois.

Nous ne parlons pas ici bien entendu de la question de courtoisie: personne ne poussera l'exigence jusqu'à vouloir trouver de bonnes manières chez ce garçon.

M. Bernier s'est toujours cru autorisé à porter ses moustaches à sa guise, tout comme d'Hellencourt porte un monocle qui lui donne l'air stupide d'un borgne niais; tout comme le gros Vorace se donne le plaisir de porter un ventre en forme de tonneau; tout comme p'tit Charles s'accorde des moustaches et une barbe de bichon.

Ce ne sont pas des vices que ces choses, entendons-nous. Mais elles prouvent que si nous ne sommes pas tous faits au pinceau, le rédacteur de l'*Echo* et ses amis ne sont pas tous eux non plus beaux comme des Enfant Jésus.

L'UNION METISSE ST-JOSEPH

Les Métis célèbreront leur fête nationale le 8 du courant. Il y aura messe en plein air dans le bocage avoisinant la propriété de M. Adrien Carrière.

Pique-nique dans l'après-midi.

Des discours patriotiques seront prononcés à ce pique-nique.

Le programme des courses, des courses de chevaux surtout, promet d'être intéressant.

Tous les Métis et tous les amis de la nation métisse sont invités à cette célébration nationale.

Aux Electeurs Francais L'Avondale

M. Miller, le candidat qui fait la lutte à M. Argue, le présent député d'Avondale, recevait récemment la lettre suivante des prohibitionnistes:

C. W. MILLER, ECR.
Souris, Man.,

Cher Monsieur,

En vous offrant la candidature prohibitionniste pour les élections provinciales, nous ne vous défendons par de représenter aussi un parti politique. Nous exigeons seulement que vous soyez indépendant sur la question de la prohibition.

(Signé). W.G.McLaren, président du Comité Exécutif; J. H. Patrick, Secrétaire; D.R. McHaffie, J. Saunderson, W. V. Edwards

Electeurs français du comté d'Avondale, vous le voyez, M. Miller est prohibitioniste. Si vous votez pour lui, vous votez pour la prohibition. Electeurs français d'Avondale votez pour M. Argue, l'homme dévoué qui vous a représentés durant les derniers quatre ans.

BY RAIL, Stage Ocean LAKE, WAGHORN'S GUIDE

A LETELLIER

La paroisse de Letellier a eu sa célébration nationale, le 24 juin. Des visiteurs de toutes les paroisses environnantes s'y étaient donnés rendez-vous. Le matin même de la fête, un train d'excursion laissait Saint-Boniface et Winnipeg pour Letellier. La Société St Jean-Baptiste de de Saint-Boniface était représentée par son président M. Roger Goulet.

A dix heures, M. le curé Campeau, assisté de l'abbé Cloutier comme diacre, et de M. l'abbé Trudel comme sous-diacre, célébrait la grand'messe.

M. l'abbé Cherrier a donné un éloquent sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, des discours patriotiques ont été prononcés sur le terrain du pique-nique par MM. l'abbé Filion, le T. R. M. Dugas, M. R. Goulet L'hon C. H. Campbell, le R. P. Frigon, M. N. Comeault, M. J. Burke, M. J Baril, M. l'abbé Cloutier et le R. P. Blais. Les orateurs ont été goutés et fort applaudis.

Le pique-nique a été très agréable; le programme de jeux en a été intéressant au possible. Il y a eu toutefois deux accidents pendant les courses. Ces accidents auraient pu prendre un caractère grave sans la présence de M. le docteur Pealman qui a donné ses soins aux blessés.

M. Jacques Parent remplissait les fonctions de président, et M. Wm Fraser celles d'organisateur de cette belle manifestation. Les Forestiers Catholique sous le patronage desquels on chômait peuvent être fiers du succès de cette journée.

Vive la race canadiene-française! vivent nos vieilles paroisses françaises!

MARIAGE

Mercredi dernier, D. T. Cummings de Winnipeg se mariait à Mademoiselle Maud Parker, fille de notre estimé concitoyen M. D. Parker. Nous présentons au nouveau couple nos compliments et nos félicitations.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. J. A. Senécal a commencé les travaux du convent en notre ville.

—M. Albert Dubuc, fils de l'Hon. Juge Dubuc, vient de passer avec succès son second examen en droit. Nos félicitations.

—La Fête Annuelle de l'Union Saint Joseph de Saint Laurent sera chômée le 8 Juillet prochain.

—M. Talbot, de Somerset, est arrivé hier pour prendre charge de la gare du Canadian Northern en cette ville.

—M. Gorges Lévèque est à se faire construire une jolie maison, sur la rue Notre Dame. M Felix Cotonnier est le contracteur.

—M. Royal, l'aîné des fils de M. Jules Royal, est parti la semaine dernière pour une promenade à Edmonton, Nord Ouest.

—M. Théophane Bertrand, le greffier de notre ville, est parti jendi pour une promenade de quelques semaine dans la province de Québec.

—Madame Isaïe Lavoie est partie hier, avec deux de ses enfants pour une promenade de quelques mois dans la province de Québec.

—Lundi, le 6 courant. M. J B. Lauzon et l'Hon. R. P. Roblin, adresseront la parole à Ste Anne des Chênes à 3 heures de l'après midi et le soir 7,30 heures à Lorette.

—Trouvée—A Saint-Norbert, une jument noire, d'environ six ans étampée "78" à réclamer chez M. Michel Leclerc, à Saint-Norbert, en payant les frais de pension et les frais de la présente annonce.

—M. Elzéar Beaupré, fils de M. A. Beaupré et M. M. Cinq-Mars fils de M Gédéon Cinq-Mars de cette ville, et étudiants à l'Ecole Polytecnique à Montréal, viennent d'être promus à une position importante à bord du vapeur "Laurier". Nos félicitations.

—Grande assemblée politique à l'Hotel-de-Ville de Saint Boniface après-demain, vendredi à 8 h. p. m. Electeurs, sans distinction de partis rendez-vous en foule à cette assemblée. Il n'y a rien comme une rencontre d'adversaires pour renseigner l'électorat sur les programmes et les méthodes des candidats.

Les autorité de l'exposition provinciale à Winnipeg viennent de recevoir une lettre de M. Johnson, ancien maire de Fargo disant que Fargo et Grand Forks feront de grandes excursions à Winnipeg pendant la semaine de l'exposition. Chaque excursion de ces endroits dans le passé a été un succès.

Des sociétés privées et ouvrières de ces villes songent aussi à faire un voyage à Winnipeg durant l'Exposition.

A L'Enclos

Une vache rouge avec une petite clochette au cou et une corde à la tête. Mise à l'enclos le 5 juin courant, sera mise en vente à l'enchère le 5 juillet à 2 hrs p. m. à l'enclos public en arrière de l'Hotel de Ville.

LIG GAGNÉ,
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface 10 juin 1903.

Chronique de la Province

SAINT-FRANCOIS-XAVIER

M. LE REDACTEUR DU MANITOBA

J'espère que vous serez assez bon de bien vouloir insérer dans les colonnes de votre journal les quelques lignes suivantes, en réponse à la correspondance parue dans votre numéro du 17 juin de Pigeon Lake, daté le 11 juin 1903 signée, J. T. E. Jacotel, à propos de l'avis de Cour de Révision et des listes des Electeurs; car vu que j'étais le Greffier Registrateur de la dite Division Electorale, le blâme, s'il y en a, retombe sur moi; mais je crois être assez connu du public, pour qu'on sache quand je prends une charge, je la remplis impartialement surtout quand je suis sous serment et qu'il n'y a rien à y gagner, ni rien à y perdre: Mais il serait peut être avisable qu'à l'avenir quand il s'agira d'afficher des avis Publics ou des Listes, que les autorités prennent l'avis de M. Jacotel, de la manière et des places qu'il faudra les mettre, afin qu'elle ne disparaissent point.

Votre serviteur,

PIERRE LAVALLEE,
St. François-Xavier.

NOTE DE LA REDACTION—La correspondance de M. Lavallée ne nous dit pourtant pas pourquoi les affiches en question étaient si mal placées. C'est très bien de répondre, mais encore faut-il répondre quelque chose.......

SAINT-ADOLPHE

M. et Mde Lévi Courchène, de St-Sébastien, P. Q. célébraient récemment leurs noces d'argent. Ils ont 11 enfants, dont un M. Lévi Courchène, réside à Saint-Adolphe.

LETELLIER

M. Honoré Courchène, fils de M. L. Courchène vient d'épouser Melle Bernard de Letellier; et M. Lavasseur de LaSalle, Melle Oda Couchène. Nos félicitations aux deux nouveaux couples.

Un touriste de passage à Letellier a été émervaillé des progrès qu'a fait notre paroisse dans ces dernières années. On voit partout la prosperité, l'aisance. Mais il faut dire aussi que Letellier est composé d'une population laborieuse, courageuse.

Un exemple entre plusieurs de ce qui s'est accompli à Letellier depuis 20 ans, est M. Magloire Dansereau, estimable cultivateur dont le travail a produit les plus splendides résultats.

M. Magloire Dansereau est arrivé en 1881, avec un capital de $500 et une famille de quatre enfants dont le plus vieux avait douze ans. Aujourd'hui il possède 620 acres de terrain à Letellier et ailleurs, une valeur de $11000 environ. Son stock de chevaux, animaux de ferme, etc, se monte à une valeur approximative de $4000. Sa résidence est bâtie dans un bocage magnifique agrémenté d'un jardin d'une beauté très rare; l'an dernier il a récolté dans ce jardin des pommes magnifiques. L'aisance s'affirme partout.

M. Dansereau a quatre fils dont trois sont déjà bien établis.

Ceci est un exemple entre plusieurs Compatriotes de Québec, au lieu d'aller aux Etats Unis venez donc ici!

SAINT ALPHONSE

Bruxelles.—La touchante fête de la première communion des enfants de la paroisse a eu lieu le 11 Juin Fête-Dieu. Elle a été précédée d'une excellente retraite prêchée avec un zèle admirable et des fruits abondants d'édification, par le R. P. Charles Lebrecht, Rédemptoriste belge, de la maison de Brandon.

Toute la paroisse pour ainsi dire a suivi cette retraite qui s'est terminée par une communion générale avec les enfants. Ceux-ci par l'organe d'un des communiants François Hacault, ont remercié M. le Curé Heynen de ses soins si devoués et M. L. Hacault, juge de paix, a eu l'honneur, après M. le curé, au nom de tous les paroissiens, de remercier en français et en flamand le R.P. missionnaire par une adresse bien sentie. Le missionnaire a répondu par des adieux émouvants. Il a fondé le même soir dans Bruxelles une confrérie de Ste-Anne qui a reçu de nombreuse adhésions.

M. de Galembert, l'habile photographe de Winnipeg, a fait une tournée ici au commencement du mois et il a trouvé de nombreux clients. Il a photographié toute la paroisse réunie autour de l'église et de son curé.

LE MALHEUREUX DYSPEPTIQUE

EST LE PLUS MISERABLE DES MORTELS—SEULS CEUX QUI SOUFFRENT DE CE MAL PEUVENT AVOIR UNE IDEE DE SES SOUFFRANCES.

Il n'y a pas de mortel plus misérable que le malheureux dyspeptique. Il n'est jamais en santé, jamais heureux—il souffre toujours mal disposé. Chaque bouchée de nourriture amène des heures de misères—chaque moment de la journée est endeuillé et gâté.

Si vous êtes dyspeptique, vous connaissez les symptômes; langue épaisse, maux de tête violents, brûlement d'estomac, biliosité, tourments persistants après les repas, grand découragement. Chacun de ces symptômes indique l'indigestion. Le seul remède certain contre l'indigestion, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font un sang nouveau—voilà tout le secret. Par l'intermédiaire du sang elles renforcieront, activeront votre foie et mettront votre estomac en bon état. Si vous consultez vos voisins vous en aurez la preuve chez vous. M. Charles Wood, Mars, Ont, un des milliers de dyspeptiques guéris par l'usage de ces pilules, dit: "Pendant plus de douze ans j'avais grandement souffert d'indigestion et de nervosité Tout ce que je mangeais me torturait. Je me soignais presque de tout ce qui était recommandé contre ce mal, mais sans obtenir autre chose qu'un soulagement temporaire, jusqu'au moment où je commençai l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Les paroles sont impuissantes à exprimer le bien que m'ont fait ces pilules. Je suis en meilleure santé que je ne l'ai été des années auparavant et je suis une preuve que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent quand ler autres remèdes échouent."

Le mauvais sang est la source de cinquante maladies, et les Pilules Roses du Dr Williams les guériront toutes, parce qu'elles transforment le mauvais sang en un sang rouge, riche et bon, sans lequel il ne saurait y avoir ni santé, ni force. Ne vous laissez pas persuader d'essayer autre chose—ne prenez rien autre que les Pilules Roses du Dr Williams. Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50c la boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

ON DEMANDE—Une institutrice diplômée sachant l'anglais et le français, pour l'année scolaire 1903-04. S'adresser à

M. GUILLAUME LALAINE.
Grande Pointe Man.

Les riches comme les pauvres font usage de Pain-Killer. Il est pris à l'intérieur pour crampes, coliques et diarrhée. Appliqué à l'extérieur il guérit les entorses, enflures aux muscles, etc. Evitez les contrefaçons; il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, celui de Perry Davis. 25c et 50c.

AVIS

Avis est donné qu'application sera faite au Parliament du Canada pendant la Session actuelle pour un acte incorporant une Banque devant être connue sous le nom de la "Pacific Bank of Canada" pour faire les affaires ordinaires d'une Banque.

A. G. MURRAY,
Avocat pour les Requérants
Daté à Toronto 23 Avril, 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

UN PROFESSEUR INTERESSANT

No. 4

Elle répétait toujours la formule sacramentelle: "Paulette est encore trop jeune!" mais j'ai si bien pris des airs de victime, surtout devant papa—des airs tristes et résignés,—que maman a fini par me dire:

—Eh bien! puisque tu le désires tant, tu iras à cette soirée; mais je le crains, elle ne sera pas aussi amusante que tu l'espères. M. d'Auberive a perdu sa grand'mère il y a quelques mois, et l'on ne dansera pas...

Ah! cela m'était bien égal, non pas que la grand'mère fût morte, mais de ne pas danser, si je n'étais pas laissée avec Patrice et Geneviève!

Maman m'avait fait faire une robe délicieuse, un rêve!...

Aussi, hier, quand je me suis vue dans mon premier corsage de bal décolleté, au milieu d'un petit fouillis de mousseline de soie bleu ciel, mes cheveux retroussés pour former un amour de chignon, il m'a semblé que j'apercevais, non plus Paulette, la folle Paulette, mais une apparition, une fée, la petite reine Mab, comme m'appelle quelquefois papa...Une reine Mab habillée à la mode de notre temps...

J'avais envie de m'écrier:

—Oh! que je suis jolie!...Je suis contente d'être si jolie!...

Mais je ne l'ai pas fait parce que cela aurait été trop ridicule. Seulement, je ne pouvais pas m'empêcher de me regarder et je crois bien que je m'adressais des sourires...

Si ce détestable M. Chambert m'avait vue ainsi, dans mon nuage bleu ciel, peut-être se serait-il aperçu que je ne suis pas une petite pensionnaire...Mais il n'était pas à cette soirée. C'est dommage: j'aurais trouvé très amusant de le rencontrer dans le monde!

Anna, qui m'habillait, m'a demandé:

—Mademoiselle est-elle satisfaite?

Si j'étais satisfaite!!!

Je lui ai répondu: "Oui" tout court; j'avais peur d'en dire trop. Mais, au bout d'une minute, je n'ai pu m'empêcher d'ajouter:

—Est-ce que vous ne trouvez pas que le corsage fait des plis à la taille?

Je savais bien le contraire; mais c'était pour l'entendre me répeter qu'il m'allait bien, ce qui n'a pas manqué:

—Oh! mademoiselle! Ce corsage fait à mademoiselle une taille de nymphe!...(Elle devenait poétique, Anna) Mademoiselle est ravissante!!!

Je ne sais trop ce que je lui aurais répondu pour la remercier de sa bonne parole si heureusement maman n'était entrée.

Elle m'a lancé un coup d'œil d'inspection; et puis elle a dit en m'embrassant.

—Voilà une petite tête qui est toute à la coquetterie, ce soir. Il vaudrait bien mieux qu'elle fût tranquille sur son oreiller!

Comme les mères voient ces choses-là!

J'étais un peu honteuse d'avoir été si sotte, mais je sentais que, maintenant, mon accès de coquetterie était passé, et je commençais à m'habituer à être en apparition...

Papa déclara que la soirée a été très belle et très ennuyeuse; moi j'ai trouvé tout charmant!

M. et Mme Roland recevaient à la porte du premier salon; c'étaient des saluts, des compliments! Cette pauvre Mme Roland devait être bien fatiguée d'avoir si longtemps le même sourire aimable sur les lèvres!

Germaine était rayonnante; toujours au bras de son dragon à qui elle ne disait plus: "Ah ça! monsieur, quelle espèce d'homme êtes-vous donc?" et lui la regardait d'un air si heureux!

Une quantité de militaires à cette soirée. Ils étaient très meublants! En général, c'était surtout le buffet qu'ils meublaient. Oh! et les civils de même!

Les parents se parlaient avec des sourires vagues et du sommeil dans les yeux...

Mais nous, les jeunes filles, nous étions très réveillées; nous causions, nous nous laissions présenter l'armée française, qui elle, ne nous traitait pas en petites personnes insignifiantes!

Aussi, un jeune sous-lieutenant, tout frais émoulu de Saint-Cyr, après m'avoir dit d'un accent convaincu qu'il enviait le sort de son ami, M. d'Auberive—aurait-il donc voulu aussi épouser Germaine?—m'a demandé si je me plairais dans une ville de garnison autre que Paris. Et il m'a assuré qu'Amiens, où il est caserné, était une résidence charmante.

Je lui ai vite répondu que la vie de province me semblerait un "enterrement!"

Il a paru si consterné que j'ai eu un vague remords d'avoir été trop franche.

Sans compter mon "enterrement," qui était une métaphore—est-ce ainsi que cela s'appelle?—Bien hardie! Qu'en aurait pensé M. Chambert?

16 décembre

Cette bonne Germaine goûte maintenant de la vie conjugale, depuis deux jours!

La cérémonie a été très brillante. Les fiancés sont arrivés un peu tôt: à midi trente-cinq. Comme j'avais beaucoup pressé maman, nous avons pu être avant eux à l'église, mais bien juste. Vraiment, ils n'étaient pas assez en retard: trente-cinq minutes sont insuffisantes pour laisser aux déjeuners le temps de s'achever...

Au moment où ils entraient, le ciel, gris toute la matinée, s'est éclairci, de sorte qu'ils ont fait leur apparition au milieu d'un rayon de soleil; c'était très joli et très gai!

L'orgue a joué la marche nuptiale du "Songe"—qui devait leur rappeler un certain soir!...—tandis qu'ils s'avançaient vers l'autel étincelant de lumières, entouré de fleurs comme un reposoir.

Tout a très bien marché: le sermon, qu'on n'a pas entendu; la messe, qui n'a pas été longue; les conversations dans l'église qui n'ont pas trop dépassé les bornes; les chants, superbes; le défilé, à la sacristie, d'une heure pleine, pendant laquelle les suisses ont répété, sans se lasser:

—Prenez garde à vos poches, messieurs mesdames!

C'était flatteur pour les invités!

Comme nous sortions de l'église, nous avons trouvé sur les marches, tout un régiment de messieurs. Ayant découvert le moyen de s'échapper les premiers, ils étaient là, tranquilles, curieux, à examiner les pauvres dames qui descendaient. Oh! les hommes!

Je regardais, moi aussi, innocemment, obligée de saluer à chaque minute, comme maman, quand tout à coup j'ai été très surprise d'apercevoir M Chambert. Lui aussi m'a vue; il m'a fait un profond salut —, pour moi surtout, puisqu'il n'avait jamais rencontré maman.

J'ai été très flattée qu'il m'ait reconnue, car nous n'avons encore eu que deux conférences, et il semble si peu faire attention à nous!...

Comme il ne mérite pas que je sois aimable avec lui, j'ai répondu seulement par une toute petite inclination de tête, bien digne.

Il était très distingué dans son pardessus à col de fourrure!

...Ce soir, j'écris solitairement dans ma chambre; papa et maman sont aux Français, et il me vient beaucoup d'idées graves.

Je ne peux m'empêcher de songer à Germaine et à Mme Divoir. A Germaine, si radieuse avant-hier, à Mme Divoir, sans doute aussi bien contente, il y a dix ou quinze ans, quand elle quittait l'église au bras de son mari, et qui, aujourd'hui est veuve et consolée.

Consolée! Il me semble maintenant que, au fond, c'est peut-être encore là le plus triste de toute son histoire...

Quand j'étais petite, je me figurais que les personnes mariées étaient toujours très heureuses. Aujourd'hui, je commence à m'apercevoir que le contraire arrive encore assez souvent...

Mais pourquoi? Pourquoi?

Je ne peux pas demander là-dessus des explications à maman. Elle me dirait encore: "Tu es trop jeune!" Et puis les demoiselle bien élevées ne doivent pas parler de ces questions qui...que...enfin! C'est chose convenue, et même assez drôle; puisque les demoiselles bien élevées se marient comme les autres!...

Donc je ne parle pas, mais je cherche, je réfléchis...Et je voudrais bien, plus tard, être comme maman.

Elle fait tout ce qu'elle veut; jamais papa ne lui dit rien. Mais quand il prépare des discours, elle nous fait taire à table pour ne pas le distraire...ce qui me semble même très ennuyeux! Aussi je n'aimerais pas à avoir un mari député!

Il faudra pourtant bien que le mien s'occupe, car il n'y a rien de si honteux qu'un homme oisif; et qu'il s'occupe sérieusement...; comme M. Chambert, par exemple.

Je ne me contenterais pas du tout de le voir dresser des chevaux ainsi qu'un écuyer de cirque, ou courir les salons à l'heure des "five o'clock"..., ou aller au Cercle. D'autant plus que, paraît-il, les Cercles ne sont pas qu'un prétexte dont profitent messieurs les maris pour aller...Je n'ai pas compris où.

C'est Louise de Charmoy qui m'a fait mystérieusement cette déclaration un soir que nous causions sur la terrasse de la Christinière. J'allais lui demander des explications, mais elle a répondu à mes yeux étonnés par des signes désespérés pour que je me taise: sa mère venait de notre côté. Alors je n'ai pas su!...

Un jour je m'informerai auprès de papa, quand je serai seule, sans les enfants.

(*A suivre*)